



MICHEL SAPIN
MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE
SOCIAL

FLEUR PELLERIN
MINISTRE DELEGUEE
AUPRES DU MINISTRE DU REDRESSEMENT
PRODUCTIF,
CHARGEE DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES,
DE L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 11 octobre 2012
N° 147

Le Gouvernement demande au groupe Technicolor de prendre ses responsabilités à l'égard des salariés de Thomson Angers

Le Gouvernement prend acte de la décision du tribunal de commerce de Nanterre de prononcer la liquidation judiciaire de la société Thomson Angers, filiale à 100% du groupe Technicolor.

Le Gouvernement demande instamment au groupe Technicolor de prendre ses responsabilités et de s'engager à financer les mesures sociales d'accompagnement qui seraient nécessaires pour que chaque salarié puisse retrouver au plus vite une solution d'emploi. Il s'agit d'un devoir à l'égard des salariés de sa filiale détenue à 100 % par Technicolor et dépourvue d'autonomie.

L'Etat veillera à ce que cet engagement soit à la hauteur des moyens du groupe et conforme aux pratiques sociales qui ont toujours été les siennes.

L'Etat mobilisera de son côté les dispositifs publics de retour à l'emploi pour aider les salariés.

Contact presse :

Cabinet de Michel SAPIN – Vanessa PARODI – 01 49 55 31 02
Cabinet de Fleur PELLERIN – Aziz RIDOUAN – 01 53 18 41 00